

SELAS ANGLE DROIT VOSGES
Commissaires de Justice Associés
2 Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL
Tél : 03.29.82.53.52
Bureau annexe :
9 rue Stanislas
88100 SAINT DIE DES VOSGES
Tél : 03.29.56.16.72
vosges@angledroit.net

PREMIERE EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Dressé à la demande :

La société EOS France, Société par actions simplifiées, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 488 825 217, ayant son siège social 74, rue de la Fédération 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, Agissant en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant-recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FONCRED V, représenté par la société FRANCE TITRISATION, Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 353 053 531, ayant son siège social 1, Boulevard Haussmann à 75009 PARIS,

Le Fonds commun de titrisation FONCRED V, représenté par la société France TITRISATION, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, Société Anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 120 222, ayant son siège sis 29, boulevard Haussmann 75009 PARIS, suivant acte de cession de créances en date du 3 août 2022 ;

**SELAS ANGLE DROIT
VOSGES**

Siège: 2 Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL
Tél. : 03.29.82.53.52
Bureau annexe:
9 rue Stanislas
88100 SAINT-DIE DES VOSGES
Tél : 03.29.56.16.72
vosges@angledroit.net
IBAN: FR5140031000010000332454M41
BIC: CDCGFRPP

Paiement en ligne sécurisé :
<http://www.angledroit.net>

**PROCES-VERBAL
DE DESCRIPTION**

Dressé l'an DEUX MILLE VINGT QUATRE
Et le MARDI VINGT TROIS AVRIL à QUATORZE HEURES

Nous SELAS ANGLE DROIT VOSGES, titulaire d'un office d'huissiers de Justice à EPINAL, 88000, 2 place Jeanne d'Arc avec bureau annexe à SAINT-DIE DES VOSGES, 88100, 9 rue Stanislas, agissant par l'un des huissiers de Justice soussigné,

A la demande :

La Société EOS France, Société par actions simplifiées, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 488 825 217, ayant son siège social 74, rue de la Fédération 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, Agissant en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant-recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FONCRED V, représenté par la société FRANCE TITRISATION, Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 353 053 531, ayant son siège social 1, Boulevard Haussmann à 75009 PARIS,

Le Fonds commun de titrisation FONCRED V, représenté par la société France TITRISATION, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, Société Anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 120 222, ayant son siège sis 29, boulevard Haussmann 75009 PARIS, suivant acte de cession de créances en date du 3 août 2022 ;

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COUT DE L'ACTE

Décret 2016-230 du 26.02.2016 - Arrêté du 26.02.2016
fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice

Emoluments 1h	219.16
Frais de déplacement Art.A444-48	7.67
Emolument complémentaire art.A444-18	
30 min supplémentaire sur place et 1 h30 de rédaction soit 2h00 supplémentaires	
Soit 74,40€ X 4 =148,80 €	297,60
Total HT	
TVA à 20%	524.43
Taxe forfaitaire Art. 302bis Y CGI	104.89
Lettre annexe 4-8 C.Com	
Débours affr-photos	
Total TTC	0
	629.32

Ayant pour Avocat constitué Maître Virginie GERRIET, Avocate au Barreau d'Epinal, membre de la SELARL CHOPIN Avocats, y demeurant 5 rue Chopin 88000 EPINAL Au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

Ayant pour avocat plaissant Maître Matthieu ROQUEL, membre de la SCP DESILETS ROBBE ROQUEL, Avocat au Barreau de LYON, demeurant 20 boulevard Eugène Deruelle – Le Britannia – Bâtiment A – 69003 LYON ;

EXPOSE REQUISITION

La partie requérante m'expose et déclare, par son avocat,

Qu'en vertu de la copie exécutoire à ordre de l'acte authentique reçu le 31 mars 2009 par Maître Christelle LANCON, Notaire, Associé de la Société « Frédéric JEANMAIRE et Christelle LANCON, Notaires, Associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial », dont le siège social est à SAINT DIE DES VOSGES (VOSGES), 7 quai Jeanne d'Arc, contenant prêts par la SOCIETE GENERALE à

- Prêt CasaNova Taux fixe – Solution première acquisition BFM d'un montant de 116.250,00 euros, outre intérêts conventionnels et hors assurance,
- Nouveau prêt à 0% - Solution première acquisition BFM d'un montant de 14.250,00 euros, outre intérêts conventionnels et hors assurance.

Un commandement de payer valant saisie-immobilière a été signifié le 14 mars 2024 par acte de notre ministère à

et le 21 mars 2024 par le ministère de la SELARL ALSA JURIS, Commissaires de Justice à SELESTAT, à

Que selon les dispositions des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, un procès-verbal de description de l'immeuble objet de la procédure doit être dressé ;

Qu'il s'avère que le bien immobilier est actuellement inhabité ;

Que @AVOVENTES.FR a donné son accord à la réalisation amiable du présent PV de DESCRIPTION, mais qu'en l'absence de clés, nous avons été contraints de faire appel aux services d'un serrurier ;

DEFERANT A CETTE REQUISITION

J'ai, Nicolas CUNIN, Huissier de justice associé auprès de la Selas ANGLE DROIT VOSGES,

Procédé aux présentes opérations de description à PROVENCHERES ET COLROY (anciennement dénommé COLROY-LA-GRANDE), 3 rue de l'Eglise, le mardi 23 avril 2024 à 14h00, en présence de @AVOVENTES.FR technicien chargé des opérations de diagnostics techniques, de @AVOVENTES.FR témoin, l'ouverture des lieux étant réalisée par la société MC SERVICES de FRAIZE.

CONSTATATIONS

Observations générales :

Selon le commandement de payer valant saisie-immobilière, la saisie porte sur la Commune de PROVENCHERES ET COLROY, (anciennement dénommé COLROY-LA-GRANDE), 3 rue de l'Eglise, avec aisances, dépendances et terrain attenant, figurant au cadastre savoir :

- Section B numéro 677 lieudit « 3 rue de l'Eglise », pour une superficie de 00ha 04 a 10ca ;
- Section B numéro 678 lieudit « devant l'Eglise », pour une superficie de 00ha 00a 36ca ;
- Section B numéro 1167 lieudit « devant l'Eglise », pour une superficie de 00ha 00a 90 ca.

PROVENCHERES ET COLROY est, depuis le 1er janvier 2016, une commune nouvelle française située dans les Vosges en région Grand Est. Elle est issue du regroupement des deux communes de Provenchères-sur-Fave et Colroy-la-Grande. Son chef-lieu est fixé à Provenchères-sur-Fave.

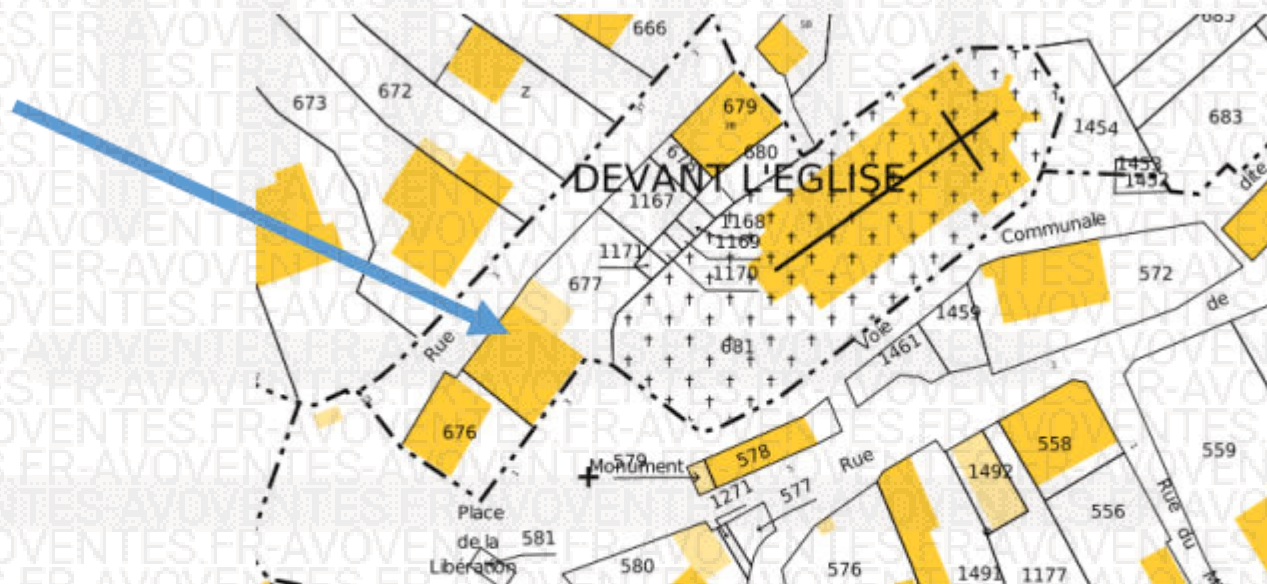
Cette Commune compte environ 1300 habitants, et se trouve située à environ 15 / 20 minutes de voiture, à l'Est de SAINT DIE DES VOSGES.

Le bien immobilier objet de la présente procédure est une maison à usage d'habitation, située à proximité immédiate de l'Eglise et du cimetière, dans un secteur de ce fait calme.

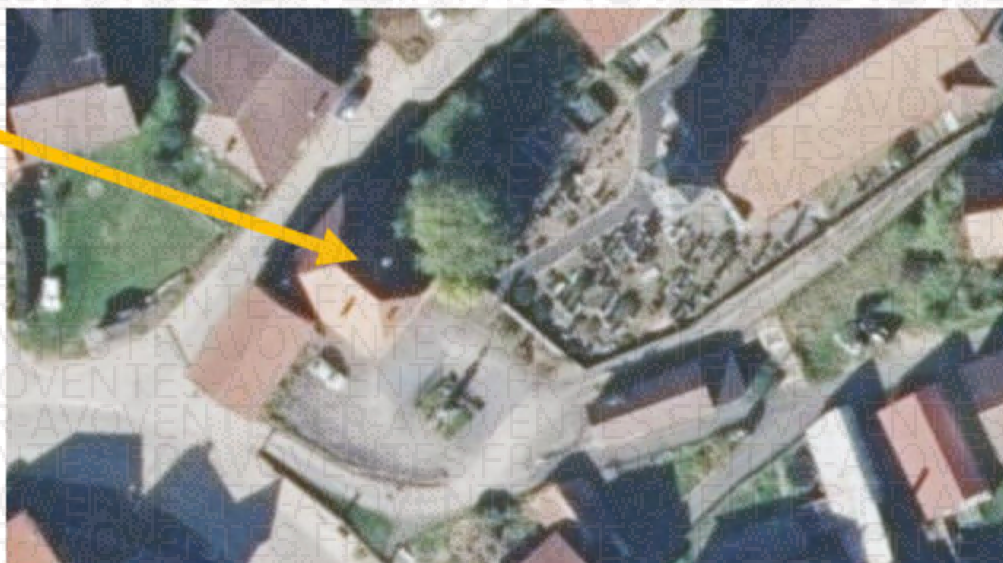
La Maire de PROVENCHERES ET COLROY interrogée nous déclare en substance :

- Que le PLU s'applique, zone UA, joint en annexe ;
- Que le présent bien immobilier est situé en zone d'assainissement collectif, mais ne se trouve pas raccordé dans la mesure où les intéressés n'ont fait ou accepté aucune démarche en ce sens
- Qu'aucun cas de mэрule n'est connu à proximité ;
- Qu'aucun procès ou litige n'est en cours, de la part de la Mairie, à l'encontre de du propriétaire.

Je produis un extrait du plan cadastral (site cadastre.gouv.fr).



Je produis également une vue aérienne extraite du site GEOPORTAIL. Je pointe à l'aide d'une flèche la maison :



Observations sur l'ensemble de l'immeuble et son occupation :

La maison est inhabitée, et ce depuis longtemps.

Je prends en photographie la maison à vendre, depuis la place de l'Eglise.



Règles d'urbanisme :

La Maire de PROVENCHERES ET COLROY nous déclare que le PLU s'applique, zone UA, joint en annexe .

Chauffage :

Très ancienne chaudière fioul bois.

Procès :

Pas de procès en cours selon la Mairie de PROVENCHERES ET COLROY.

Assainissement :

Selon la Mairie, le présent bien immobilier est situé en zone d'assainissement collectif, mais ne se trouve pas raccordé dans la mesure où les propriétaires n'ont fait ou accepté aucune démarche en ce sens.

De ce fait, l'installation est « non-conforme ».

Surface habitable :

Il convient de se reporter au rapport du Cabinet CUNY EXPERTISES.

Il est fait état d'une surface habitable de 183,47 m².

I - LES EXTERIEURS

Je me place en premier lieu devant la façade principale de cette maison.

Je remarque que la toiture est en tuiles en terre cuite, le tout est relativement ancien.

Un conduit de cheminée.

Au dernier niveau, je compte trois ouvertures, seules deux comportent des volets. Il s'agit de l'espace sous combles.

Au premier niveau, en partie centrale, un petit balcon avec porte-fenêtre et de part et d'autre, deux menuiseries PVC.

Toutes ces ouvertures sont équipées de volets en bois, peints en bleu ciel, le tout en mauvais état général.

Balcon qui présente des traces de vétusté avec garde-corps rouillé.

Au niveau du rez-de-chaussée, une porte d'entrée principale et de chaque côté deux menuiseries PVC ou bois. Présence de deux volets battants pour chaque ouverture.

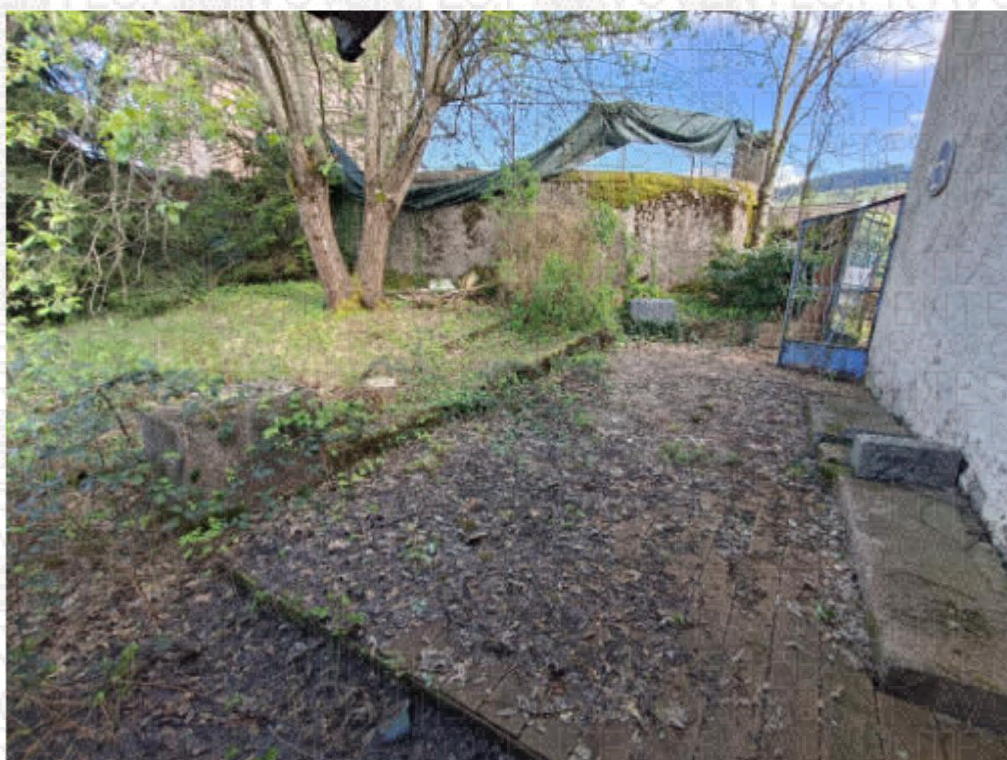
Je remarque que cette maison est située dans un secteur calme puisque nous sommes à proximité immédiate du cimetière et de l'église, à noter peut-être quelques difficultés concernant le stationnement.



En partie droite, présence d'un portail métallique deux battants donnant accès au vaste espace vert de forme rectangulaire surplombant la route située sur l'arrière.



L'ancienne terrasse bois est à l'abandon.



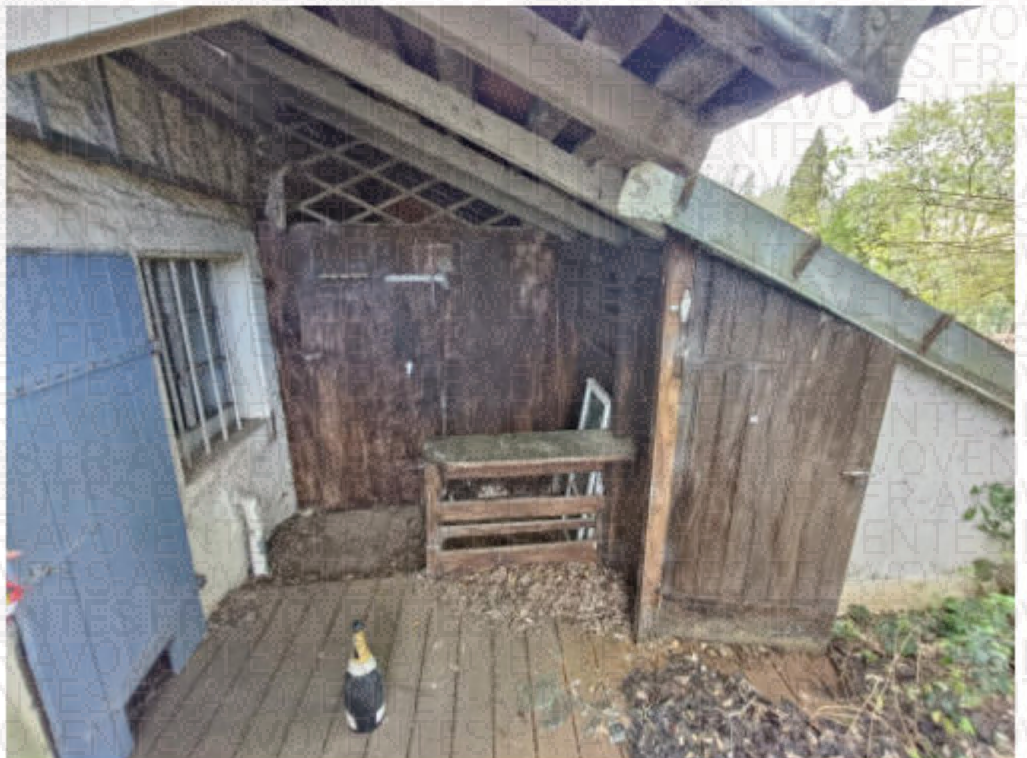
Espace vert non entretenu, rendant la progression difficile voire impossible.
Je prends les photographies ci-dessous.

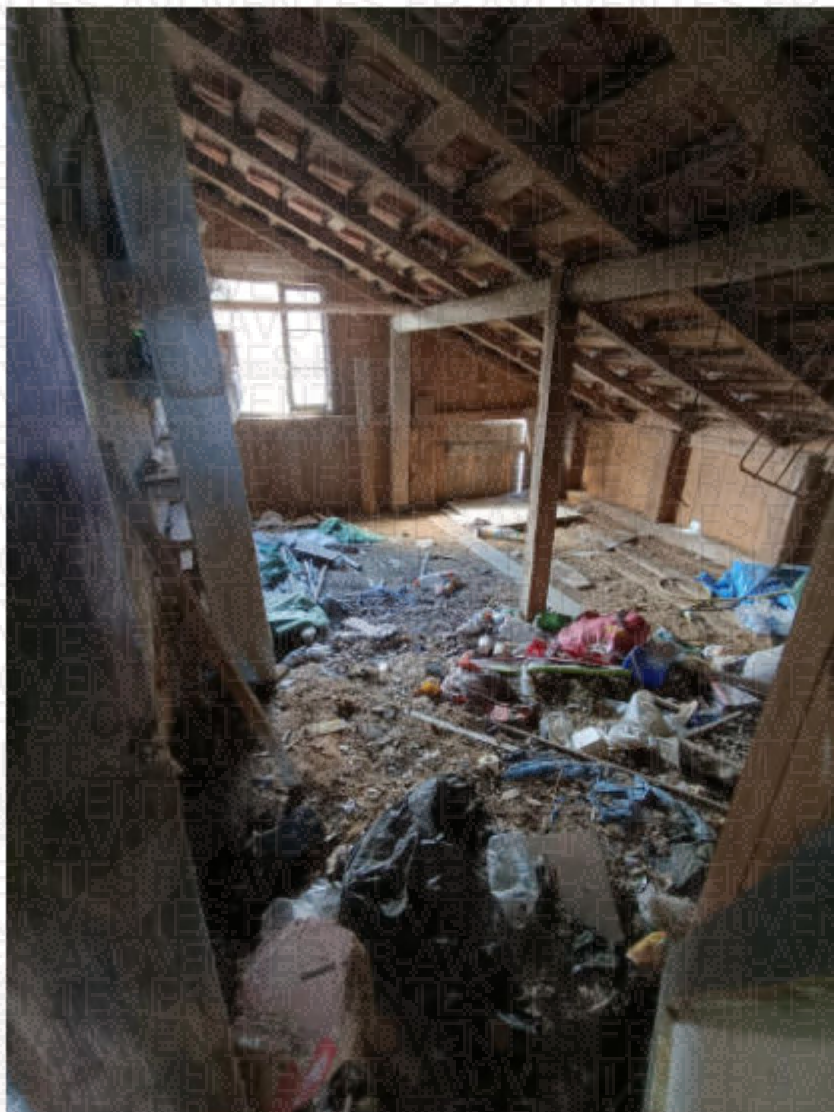


Le côté droit de la maison est couvert d'un crépi largement dégradé par le temps.



Un petit appentis avec toiture en tuiles terre cuite, deux petites portes en bois permettant d'y accéder. La structure est en bois.





Je me place sur le côté gauche de la maison. La façade est habillée d'un crépi posé sur une isolation extérieure relativement fine et ancienne. Je devine que celle-ci mesure entre 3 et 5 cm. Présence de deux ouvertures.



Afin d'avoir une vue sur l'arrière, je me rends dans la rue située en contrebas.

J'ai une vue sur la toiture en terre cuite, et sur un conduit de cheminée.

En façade, un vieux bardage, à l'évidence amianté, avec plusieurs plaques présentant des éclats.

Présence de deux ouvertures au dernier niveau, et d'une de très petite taille. Le battant du volet droit de la menuiserie située en haut à droite menace de s'effondrer, rendant nécessaires de contourner la maison en conservant de bonnes distances de sécurité.

Au niveau de la rue, une porte de garage, deux battants, ainsi que d'une porte d'accès piéton sur la gauche, quelques fenêtres également.

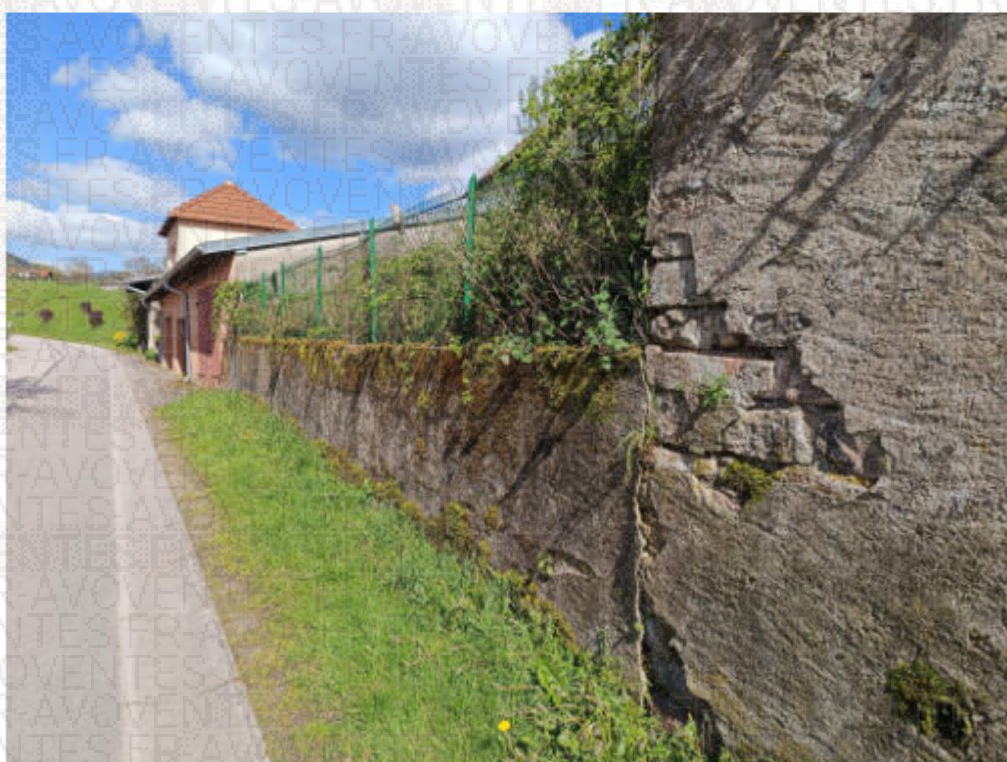


J'ai également une vue sur le petit appentis précédemment décrit, et de son accès via la rue du Houssot.



Le mur de soutènement des terres du jardin est largement fragilisé avec éclats du crépi, fissurations.

Absence d'entretien du jardin avec proliférations d'herbes indésirables et de ronces rendant toute progression impossible.

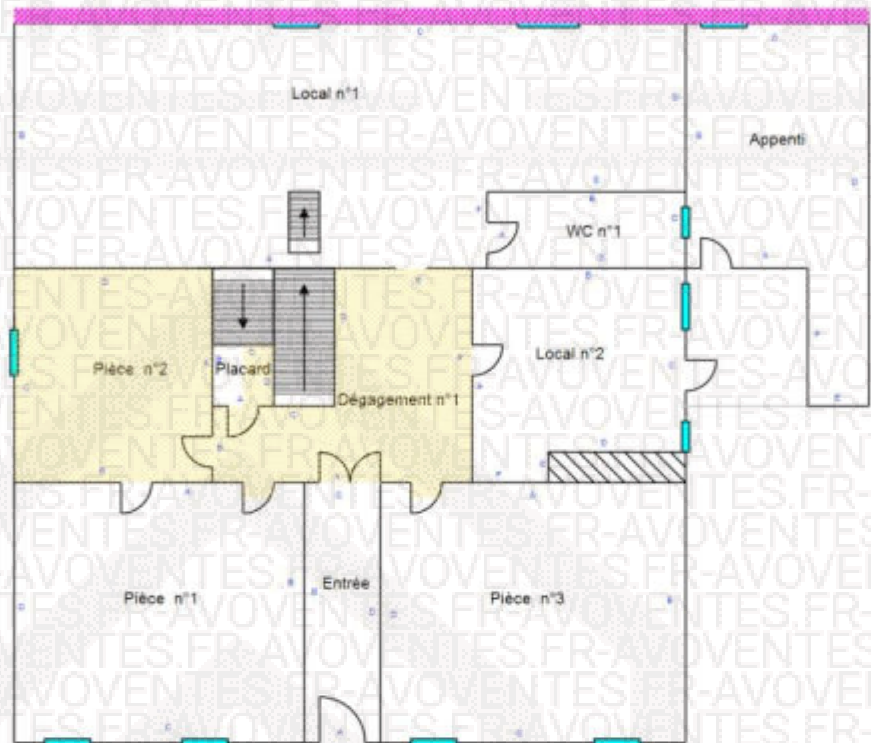




II- L'INTERIEUR DE LA MAISON D'HABITATION

A – LE REZ-DE CHAUSSEE

Je produis le plan réalisé par la société de diagnostics techniques. Il est précisé que l'échelle n'est pas respectée.



PORTE D'ENTREE DANS LA MAISON :

Il s'agit d'une porte très ancienne, en bois, avec petit vitrage translucide, en partie supérieure, rafistolé en partie à l'aide d'une simple planche de bois à la découpe irrégulière.



L'ENTREE :

Le plafond est en plâtre, je remarque une multitude de fissurations.

Les parois murales sont habillées en partie supérieure, soit d'un papier peint de couleur beige, soit d'une toile de verre peinte en blanc.

En partie inférieure, une peinture de couleur ocre.

En partie droite, présence d'une marque de couleur plus foncée laissant peut-être deviner d'anciennes remontées d'eau.

Des plinthes sont en place.

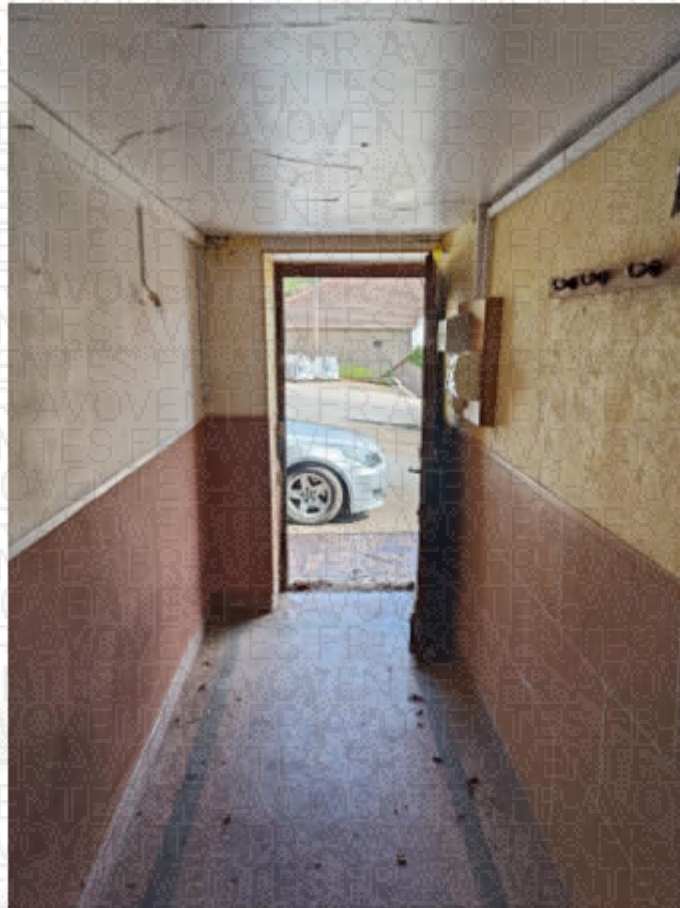
Un solde ancien, type « granito », de couleur ocre.

Un compteur électrique en partie gauche, un disjoncteur et au fond à gauche un vieux tableau de répartition électrique.

Au fond de cette entrée, présence de deux portes en bois avec vitrage translucide, petits carreaux, le tout est extrêmement vétuste.

Je rejoins le hall du rez-de-chaussée qui comprend l'escalier menant à l'étage. Il s'agit du « dégagement n°1 » sur le plan du Cabinet EXIM.





LE DEGAGEMENT N°1 :

Plafond en plâtre. Deux arrivées électriques avec ampoules en état de fonctionnement.

Les parois murales sont peintes en blanc, l'ensemble est extrêmement vétuste.

Présence de nombreuses marques de salissures.

Un radiateur avec sa tête de robinet thermostatique.

Les plinthes sont en très mauvais état général.

Au sol, un parquet flottant, extrêmement vétuste, dégradé superficiellement.

Un escalier en bois menant à l'étage.

Ce hall du rez-de-chaussée dessert, de gauche à droite :

- Une première pièce sur rue,
- Une ancienne cuisine,
- Un petit accès sous l'escalier,
- Un grand espace à l'état brut au fond,
- Un ancien lavoir sur la droite,
- Côté droit et côté rue une autre pièce à vivre.





PREMIERE PIECE SUR RUE - PIECE N°1 :

Présence d'une porte de communication en bois avec vitrage translucide, le tout est extrêmement vétuste.

Le plafond est jauni par le temps, il présente de nombreuses fissurations et éclats de peinture. Une arrivée électrique en partie centrale avec douille et ampoule.

Les parois murales sont tapissées, il s'agit d'une tapisserie vétuste, présentant des dégradations superficielles, arrachée superficiellement par endroits et peinte d'une façon extrêmement grossière de couleur marron, sans uniformisation de la peinture.

Des plinthes sont en place, je remarque des débordements de la peinture marron.

Au sol, un parquet, extrêmement ancien.

Je compte deux menuiseries PVC deux battants, double vitrage, avec volets extérieurs en bois.

Présence d'un radiateur avec sa tête de robinet thermostatique.

Présence également d'une ouverture donnant sur un espace cuisine.







L'ESPACE CUISINE DU REZ DE CHAUSSEE - PIECE N°2 :

Nous y accédons depuis la pièce précédemment décrite, mais également depuis le dégagement n°1.

Le plafond est largement jauni par le temps, il présente une multitude de fissurations et décolllements de la peinture.

Une arrivée électrique en partie centrale.

Parois murales identiques à l'autre pièce avec de nombreux décolllements de la peinture et dégradations superficielles.

Les plinthes sont extrêmement vétustes, dégradées en partie supérieure avec des débordements de peinture.

Un parquet flottant au sol, extrêmement dégradé, avec des découpes qui correspondent aux pieds d'un meuble autrefois en place.

Une menuiserie PVC deux battants, double vitrage donnant sur le côté gauche de la maison.

Un vieil évier de cuisine de forme rectangulaire avec partie égouttoir, un robinet d'eau froide, un placard deux portes en partie inférieure.

Un radiateur avec sa tête de robinet thermostatique.





LE PLACARD SOUS L'ESCALIER :

Une porte de communication. Je remarque que l'ensemble est à l'état brut.

Plancher à l'état brut.

Sur ma gauche, un tableau de répartition électrique, relativement récent.

Je remarque que des travaux d'électricité ont débuté.

Présence de quelques gaines électriques qui courent le long des murs.



LE LOCAL N°1 :

Il s'agit du grand espace du fond.

L'ensemble est à l'état brut.

Plafond bois avec poutres apparentes, à noter en partie gauche la présence de nombreux étais venant soutenir vraisemblablement l'ancienne salle de bain de l'étage qui s'effondre en partie.

Les parois murales sont à l'état brut.

Plancher bois au sol.

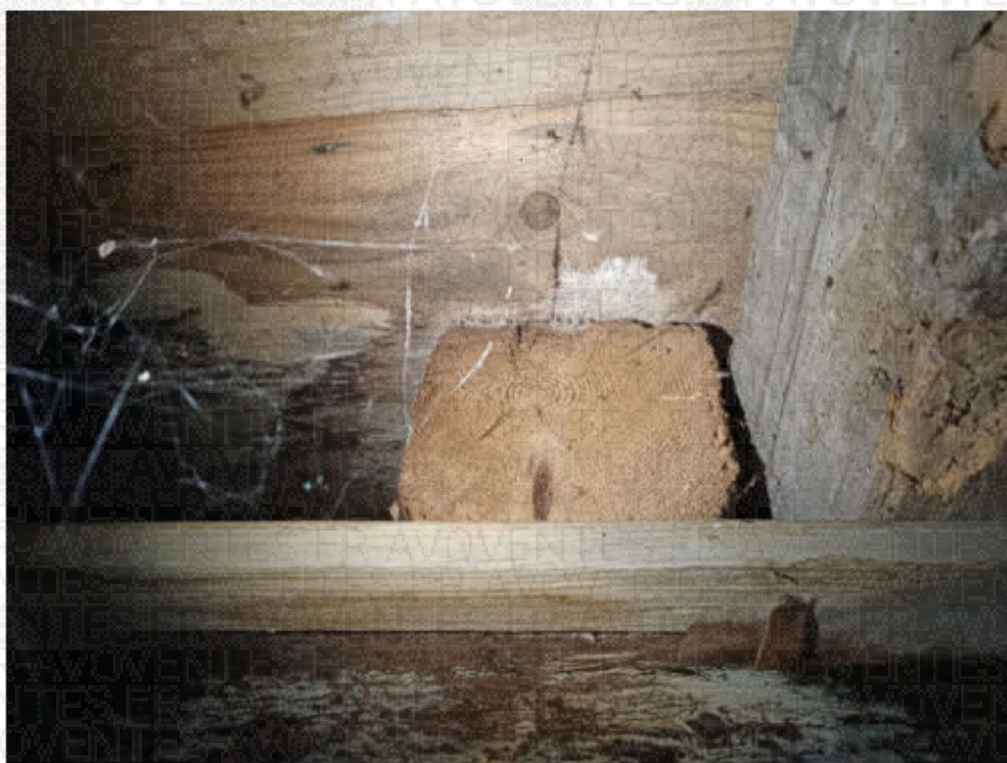
Présence d'une ouverture type verrière rectangulaire en partie inférieure ainsi que d'une fenêtre bois deux battants, simple vitrage, le tout est extrêmement ancien.

Présence d'un tube fluorescent assurant l'éclairage de l'ensemble.



Concernant l'espace qui s'effondre, je remarque en plusieurs points la présence de champignons, avec filaments, faisant craindre la présence de mэрule, ce qui m'est confirmé par le technicien.

Je prends les nombreux clichés numériques ci-dessous :





Depuis cet espace, nous accédons à un petit cabinet de toilettes.

Le plafond est peint en blanc.

Les parois murales sont également peintes en blanc avec un petit bardage bois peint en blanc côté droit.

Un WC en faïence avec lunette et abattant et chasse d'eau déportée en hauteur.

Au sol, un plancher bois extrêmement ancien.

Une fenêtre condamnée sur l'arrière du WC.



LE LOCAL N°2 :

Nous y accédons depuis le hall du rez-de-chaussée en empruntant la porte située sur notre droite.

Poutres apparentes au plafond. Laine de verre est en place, celle-ci est largement visible et gondole et boursoufle par endroits.

Les parois murales sont peintes en blanc, le tout à l'état brut.

Sol béton à l'état brut.

Une porte donnant sur le petit espace vert situé côté droit de la maison, je remarque que les deux vitres situées de part et d'autre de la porte sont brisées.





LA PIECE N°3 :

Depuis l'entrée principale, nous prenons sur notre droite.

Le plafond est peint en blanc. Présence d'une multitude d'éclats de peinture ainsi que de nombreuses fissurations. Une arrivée électrique en partie centrale.

Les parois murales sont habillées d'un papier peint en mauvais état général, présentant d'innombrables dégradations superficielles, le tout peint de couleur vert pomme.

Des plinthes sont en place, avec des débordements de peinture vert pomme en partie supérieure.

Au sol, un plancher bois extrêmement vétuste, présentant d'innombrables marques de salissure, et déjections de petits rongeurs.

Deux menuiseries PVC deux battants, double vitrage avec volets extérieurs en bois.

Porte de communication.

Enfin, un radiateur avec sa tête de robinet thermostatique.



ESCALIER MENANT A L'ETAGE :

Il s'agit d'un escalier en bois avec main-courante.

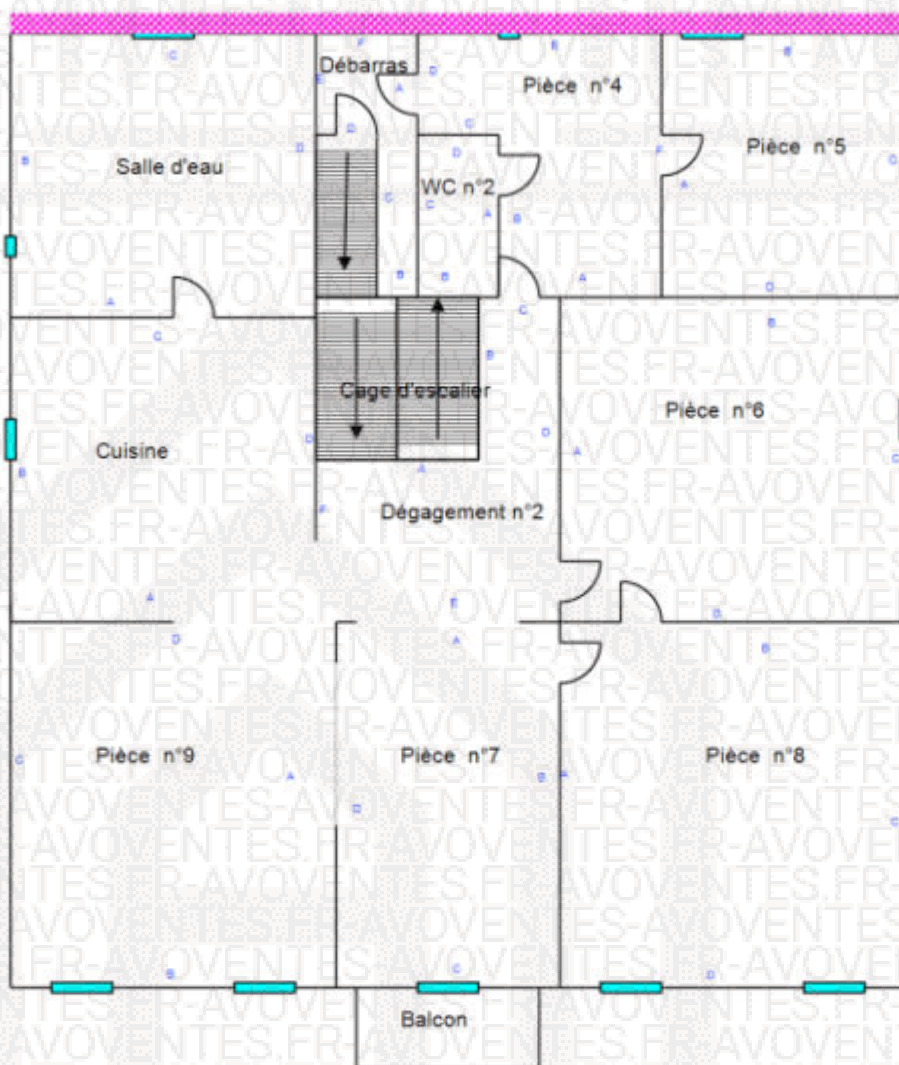
Un bardage PVC au niveau de l'étage, l'ensemble est en état d'usage.

Nous accédons ainsi au palier de l'étage.



B- LE PREMIER ETAGE

Je produis le plan réalisé par la société de diagnostics techniques. Il est précisé que l'échelle n'est pas respectée.



LE PALIER DE L'ETAGE – DEGAGEMENT N°2 :

Le plafond est peint en gris. Une arrivée électrique en partie centrale, une applique murale.

Parois murales soit habillées du bardage PVC soit d'une toile de verre peinte en blanc.

Des plinthes sont en place, le tout extrêmement vétuste.

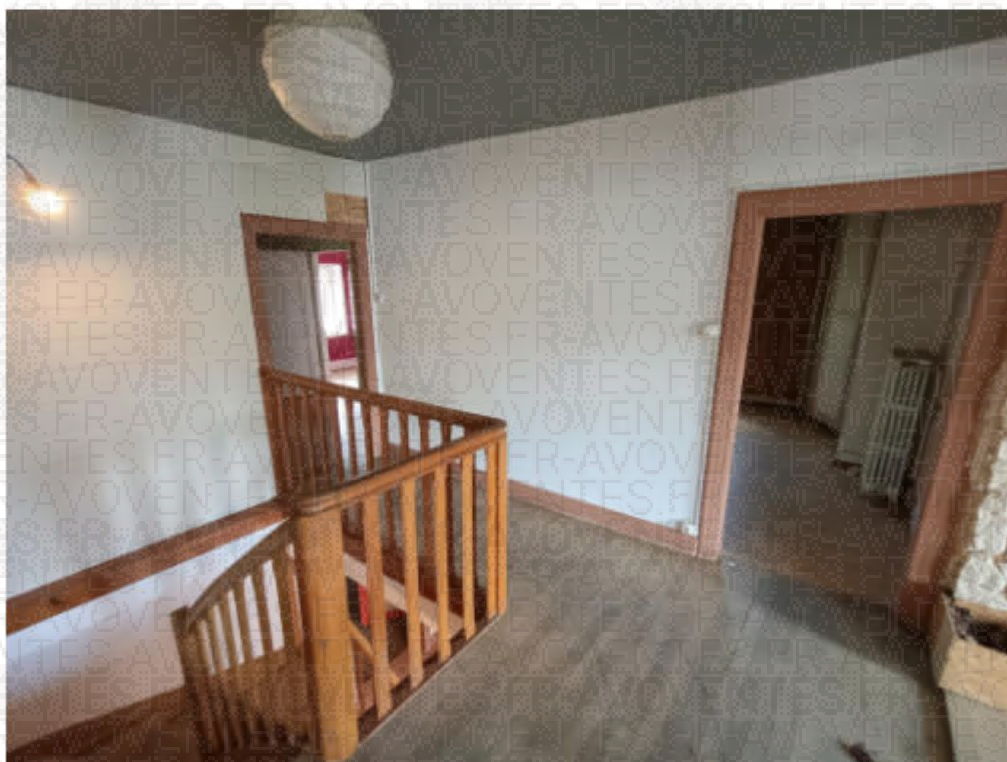
Au sol, un parquet ancien, marqué par le temps.

Ce palier dessert de gauche à droite :

Un dégagement (pièce n°4 sur le plan) desservant d'autres pièces sur l'arrière,

- La pièce n°6 donnant sur le côté droit de la maison,
- La pièce n°7 qui ouvre elle-même sur la pièce n°8,

- La pièce n°9
- La cuisine, desservant elle-même, une salle de bain rendue inutilisable.



LA PICE N°4 :

Il convient de préciser que cette pièce dessert ; des WC, un débarras, et la pièce n°4.

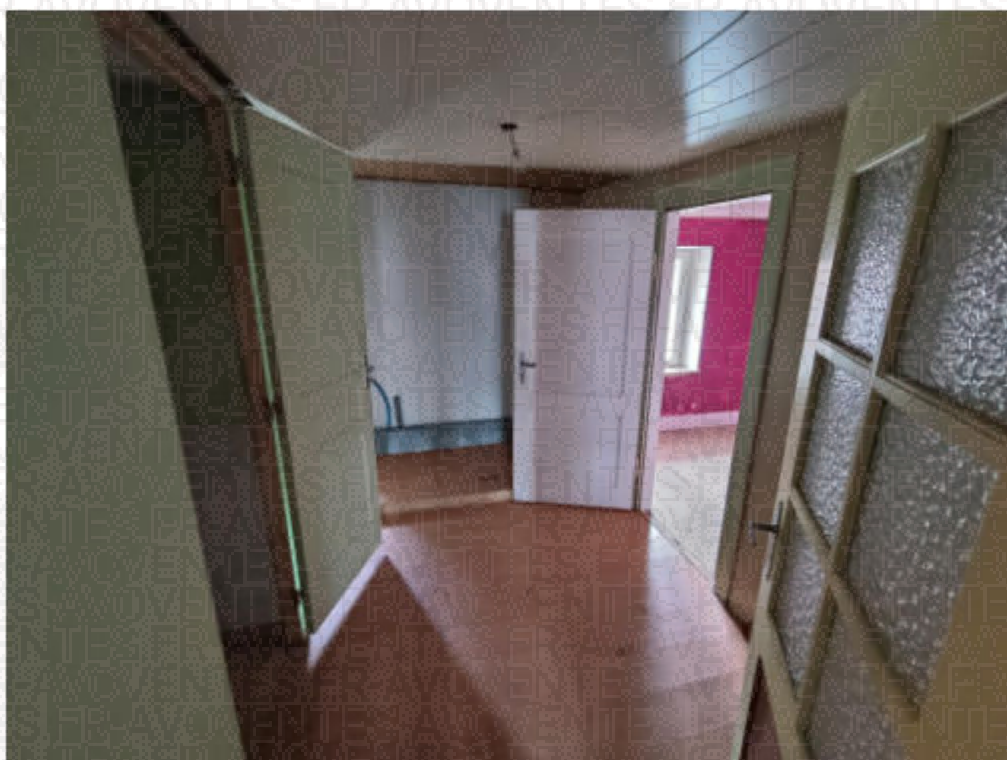
Pour plus de facilités, il convient de se reporter au croquis.

Au plafond de ce dégagement, présence d'un lambris PVC qui gondole par endroits, et fixé de façon extrêmement grossière à l'aide de vis. Une arrivée électrique en partie centrale.

Les parois murales sont soit en placoplâtre à l'état brut avec joints réalisés, soit peintes d'une couleur verdâtre, soit habillées d'une sorte de lambris PVC.

Absence de plinthes.

Au sol, un parquet flottant largement dégradé.



Je me rends ensuite dans l'espace WC.

LES TOILETTES DE L'ETAGE :

Une porte de communication.

Le plafond est habillé d'un lambris PVC de couleur claire.

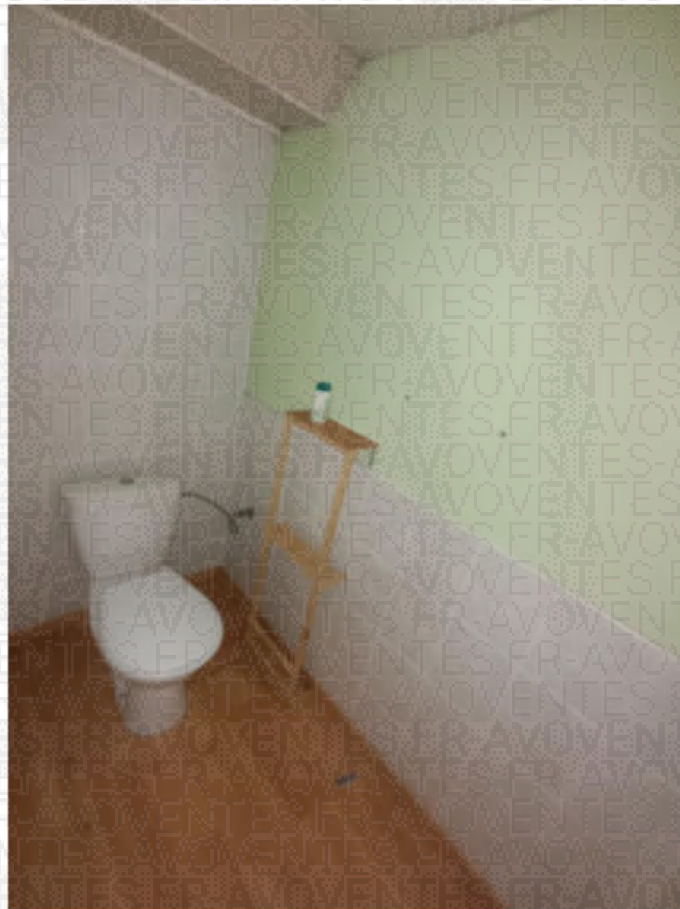
Parois murales peintes de couleur vert clair en partie supérieure, et habillées d'une faïence de couleur claire en partie inférieure.

Faïence sur toute la paroi murale côté WC.

Un WC en faïence à effet dorsal avec lunette et abattant.

Plinthes en place.

Au sol, un vieux parquet flottant.



LE PETIT DEBARRAS COMPRENANT LE BALLON D'EAU CHAUDE :

Une porte de communication depuis le dégagement précédemment décrit.

Le plafond est habillé de plaques de bois.

Présence de nombreuses gaines électriques qui passent le long des murs.

Les parois murales sont à l'état brut ou habillées d'une très vieille tapisserie.

Au sol, un revêtement PVC largement dégradé, déchiré en de nombreux points.

Je remarque qu'une plaque de placo a été installée de façon extrêmement grossière, avec rail visible, permettant d'assurer une délimitation avec l'espace cuisine.



LA PIECE N°5 :

Celle-ci est accessible uniquement depuis la pièce n°4.

Porte et huisserie de porte en bois.

Plafond jauni par le temps. Une arrivée électrique en partie centrale.

Parois murales peintes de façon extrêmement grossière, couleur fuchsia, avec traces de rouleaux visibles.

Débordements de peinture sur la partie supérieure des plinthes.

Au sol, un plancher bois à l'état brut.

Absence d'éléments de chauffage dans cette pièce.

Une menuiserie PVC deux battants, double vitrage, donnant sur l'arrière.





LA PIECE N°6 :

Je la rejoins depuis le palier de l'étage précédemment décrit.

La peinture au plafond tombe en lambeaux, présence de nombreuses fissurations.
Une arrivée électrique en partie centrale.

Les parois murales sont habillées d'une tapisserie de couleur claire sur trois pans de mur, extrêmement vétuste, avec des trous chevillés, et de nombreuses marques de salissure.

La paroi murale du fond est habillée d'un lambris bois à l'état brut.

Une menuiserie PVC un battant, double vitrage, vitrage extérieur fissuré et présentant de nombreux éclats.

Présence d'un volet bois deux battants, en très mauvais état général.

Un espace placard intégré.

Un radiateur avec sa tête de robinet thermostatique.

Au sol, un parquet flottant qui gondole par endroits, dégradé superficiellement.

Je remarque des différences de niveau en évoluant dessus.





LA PIECE N°8 :

Elle est accessible depuis la pièce n°7 ou n°6.

Le plafond présente de nombreuses fissurations et quelques traces, vraisemblablement correspondant à un ancien dégât des eaux.

En partie supérieure des murs, la toile de verre est peinte en gris clair.
En partie inférieure, cette toile de verre est peinte en rouge.

Présence de nombreux débordements de peinture.

Des plinthes sont en place.

Des goulottes électriques totalement encrassées avec fils électriques par endroits, à nu, sont visibles.

Au sol, un vieux parquet dégradé superficiellement.

Deux menuiseries PVC type fenêtre double vitrage donne sur la rue.



LE PIECE N°7 :

Espace ouvert avec la pièce n°9.

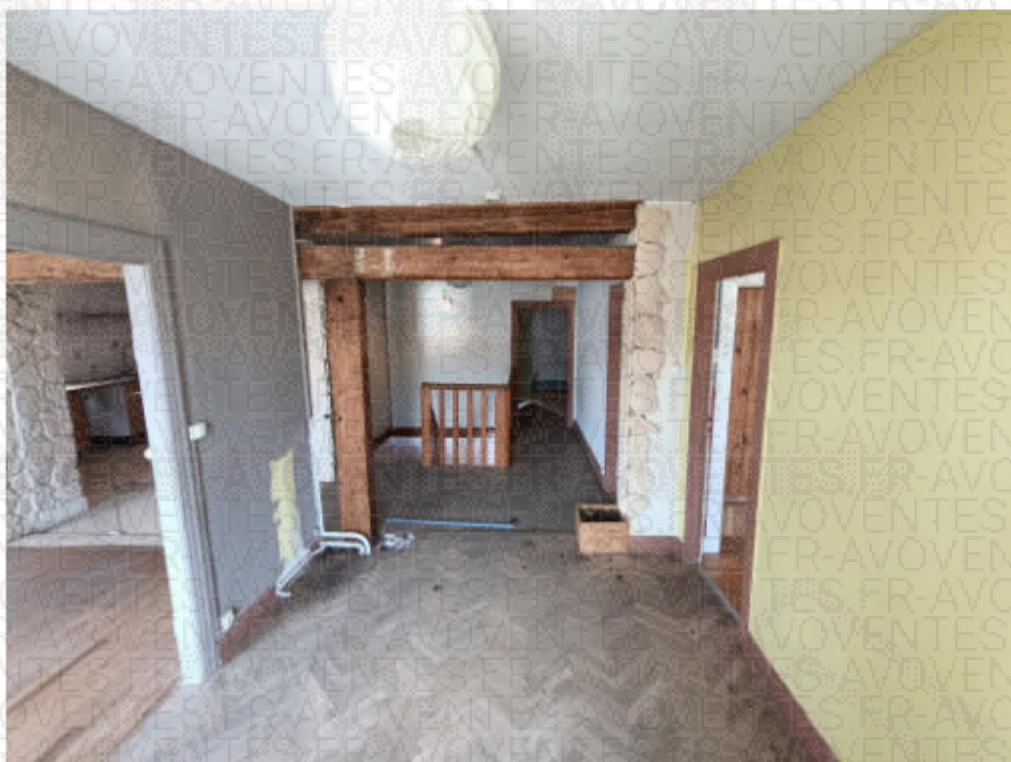
Je remarque que des travaux sont vraisemblablement en cours et qu'une cloison autrefois en place a été déposée.

Le plafond est peint en blanc. Une arrivée électrique.

Parois murales peintes en jaune clair ou en gris, peinture appliquée sans le moindre soin, avec des débordements au plafond ou sur les plinthes.

Une menuiserie PVC type porte-fenêtre donnant accès à un petit balcon extérieur.

Au sol, un vieux parquet avec des traces noirâtres au droit de l'emplacement de l'ancien radiateur.



LA PIECE n°9 :

Grande ouverture côté dégagement n°2.



Le plafond est peint en blanc. Une arrivée électrique.

Les parois murales sont habillées d'une toile de verre, couverte en partie d'une peinture blanche, peinture appliquée sans le moindre soin.

Je compte deux fenêtres PVC deux battants double vitrage donnant sur la façade avant de la maison.

Un vieux radiateur électrique énergivore est en place.

Un radiateur relié au système de chauffage central avec sa tête de robinet thermostatique est également en place.

Des plinthes en mauvais état général sont en place.

Au sol, un vieux plancher bois largement dégradé superficiellement.





L'ESPACE CUISINE :

Celui-ci est situé sur le côté gauche de la maison.

Le plafond est jauni par le temps. Une arrivée électrique en partie supérieure.

Les parois murales sont peintes en blanc ou en rouge ou habillées d'un parement en pierres.

Le sol est carrelé, je remarque toutefois de multiples fissurations et éclats du carrelage.

Présence d'un rafistolage à l'aide de ruban adhésif.

L'ensemble est dans un état de détérioration absolu.

Les éléments de cuisine sont en bois, l'ensemble est dans un état de détérioration avancé avec traces blanchâtres et noirâtres de moisissure, plaque de cuisson à l'évidence hors d'usage.

Une colonne contenant deux espaces de rangement et un vieux four électrique WHIRLPOOL largement encrassé, avec présence de traces blanchâtres de moisissure.

Deux éviers de forme circulaire avec robinetterie de qualité mais qui semble hors d'usage.

Un meuble de rangement supportant un plan de travail et plaque de cuisson, à l'évidence hors d'usage.

Un radiateur avec sa tête de robinet thermostatique.





LA SALLE DE BAIN :

Celle-ci est accessible uniquement depuis la cuisine précédemment décrite.
Une porte de communication en place.

Il est précisé que pour des raisons de sécurité, je n'ose m'aventurer dans cette salle de bain puisque à vue d'œil le plancher menace de s'effondrer.

L'espace correspondant à la douche autrefois en place s'est effondré sur une trentaine de centimètres.

Je remarque toutefois depuis le seuil de porte que le plafond est en lambris PVC de couleur claire. Une arrivée électrique en partie centrale.

Parois murales peintes en vert ou habillées d'une faïence couleur saumon.

Sol carrelé avec présence de multiples traces de reprise.

Une fenêtre PVC un battant, double vitrage donnant sur la façade arrière de la maison.

L'ancien meuble de salle de bain été démonté, la robinetterie à l'état neuf est en place.

Radiateur anciennement relié au système de chauffage central déposé.





C - LES COMBLES

Celles-ci ne sont pour l'heure pas aménagées.

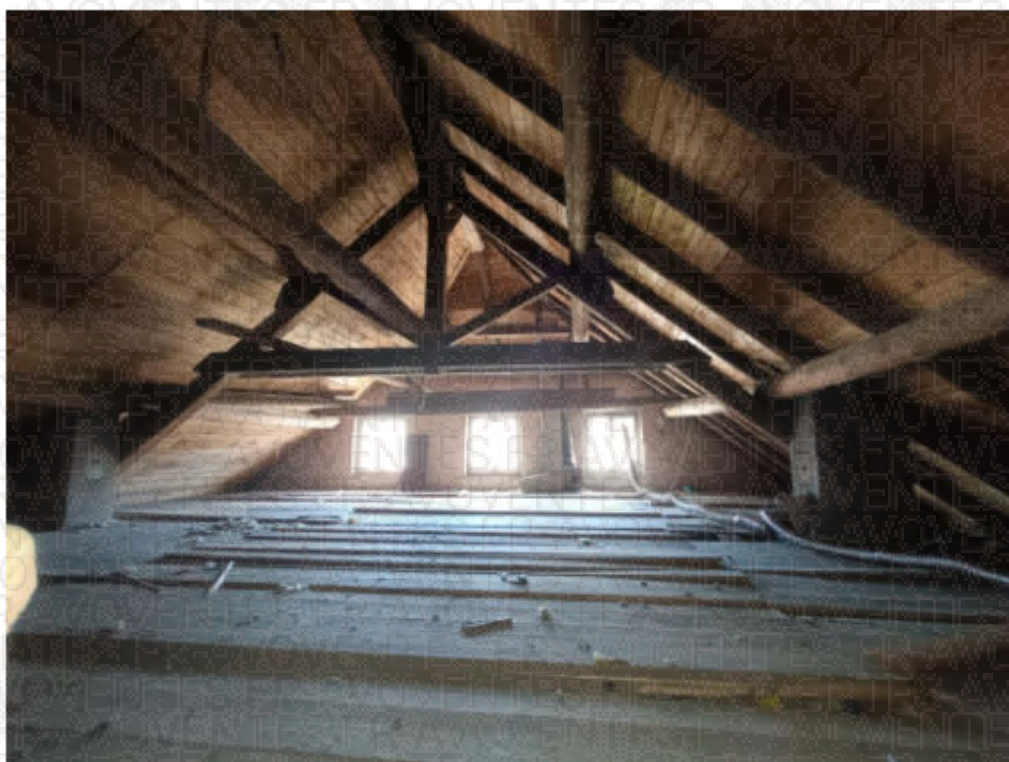
Accès via l'espace « débarras » de l'étage, en empruntant l'escalier droit, relativement « raide ».



Nous sommes directement sous la toiture, charpente traditionnelle, absence du moindre élément isolant.

Pour des raisons de sécurité, je n'évolue pas sur ce plancher bois qui me semble fragile.

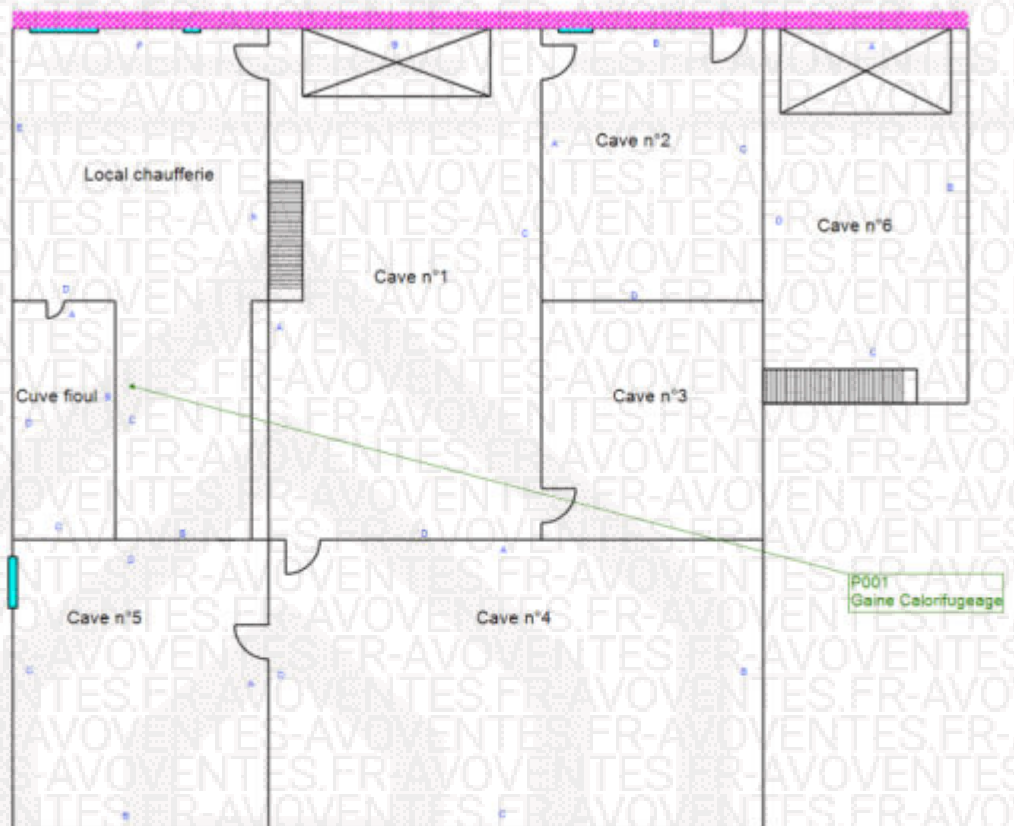
Je prends les clichés numériques ci-dessous, depuis le sommet de l'escalier.



D- ACCES SOUS-SOL :

Nous y accédons depuis le vaste espace du fond du rez-de-chaussée.

Je produis le plan réalisé par la société de diagnostics techniques. Il est précisé que l'échelle n'est pas respectée.



Nous empruntons un escalier relativement raide avec une main-courante côté gauche.

Nous accédons ainsi à l'espace sous-sol, le premier espace correspond à un garage (cave n°1 sur le plan du Cabinet de diagnostics).

Le plafond est en bois avec une partie isolée, principalement côté garage.

Une porte de garage en bois, deux battants, extrêmement vétustes, donnant sur la rue située sur l'arrière.

Les parois murales et le sol sont à l'état brut.



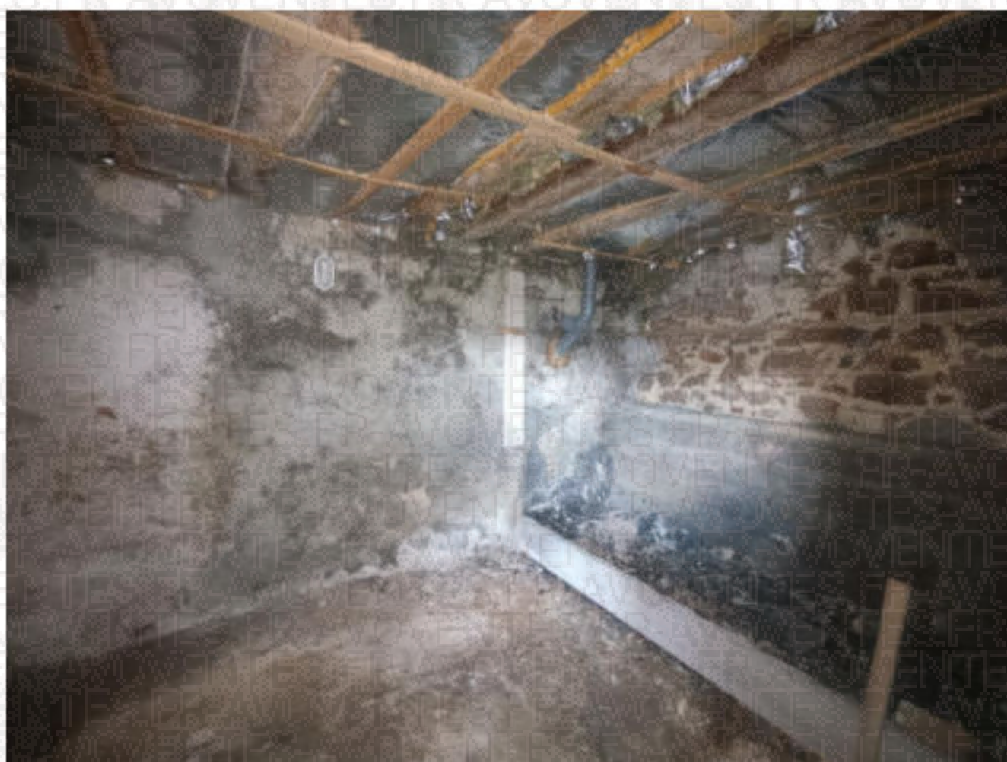
Présence d'un espace chaufferie avec une très vieille chaudière bois fioul.
Une cuve à fioul est présente.



Je me rends dans les diverses caves, selon le plan du cabinet de diagnostics techniques.

Le tout est à l'état brut.

Je prends quelques clichés numériques.





CLOTURE

Ma mission étant terminée, je me suis retiré, étant précisé que 68 photographies numériques ont été prises, et sont susceptibles d'être produites à tout moment en cas de contestation, sur demande de l'autorité judiciaire. Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès verbal de constat en deux originaux dont le premier pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de justice soussigné et le second pour être remis à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit.

Me Nicolas CUNIN

Huissiers de Justice associés

